



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**du 25 mai 2020**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 25 mai 2020 à 15 h 00 exceptionnellement à huis clos et par appel conférence en raison de la pandémie du COVID-19 et tel que permis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président et à laquelle ont assisté :

MM. Gabriel Michaud; vice-Président  
Eugène Jolicoeur, membre  
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière  
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière  
Valérie Foucault, coordonnatrice administrative -  
RAIM  
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et  
technologies - RAIM

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Rapports SIMO pour le mois d'avril 2020
- Transferts budgétaires 2020-07 et 2020-08

**RÉSOL. : 41-05-2020 (Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

**QUE** la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 42-05-2020 (Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 avril 2020;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

4. Adoption de la liste des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020;
6. Nomination au poste d'assistante secrétaire-trésorière – Valérie Foucault;
7. Rémunération de l'assistante secrétaire-trésorière;
8. Remerciement à Mme Christiane Lambert, adjointe administrative;
9. Avis de motion règlement 116-3 – Augmentation du fonds de roulement – 350 000 \$;
10. Renouvellement du Programme d'assurance de dommages pour la période 2020-2021 (Abrogation de la résolution 35-04-2020);
11. Renouvellement du contrat (3<sup>ième</sup> renouvellement) pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration (RAETM-2017-001);
12. Adoption de soumission RAETM-2020-001 - Services professionnels pour la mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage;
13. Affaires nouvelles;
14. Correspondances :
  - Résolution 200427 – Ville de Mascouche – Approbation du règlement numéro 121 de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche décrétant des travaux de mise à niveau des systèmes d'automatisation et de contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage de la RAETM;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 43-05-2020 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 avril 2020)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 avril 2020 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**RÉSOL. : 44-05-2020 (Adoption de la liste des comptes à payer du  
fonds d'administration)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

**QUE** la liste des comptes à payer du fonds d'administration, au montant de 128 953,32 \$ telle qu'annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soit adoptée et que leur paiement soit autorisé.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 45-05-2020 (Adoption de la liste des paiements  
électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

**QUE** la liste des paiements électroniques pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 avril 2020 au montant de 49 446,29 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 46-05-2020 (Nomination au poste d'assistante secrétaire-  
trésorière – Valérie Foucault)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

**DE** nommer madame Valérie Foucault, à titre d'assistante secrétaire-trésorière de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM).

De plus, d'autoriser madame Valérie Foucault, à signer pour et au nom de la RAETM les chèques et les documents bancaires lorsque la secrétaire-trésorière est absente ou est dans l'impossibilité de le faire.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 47-05-2020 (Rémunération de l'assistante secrétaire-  
trésorière)**

---

**ATTENDU** la nomination de madame Valérie Foucault au poste d'assistante secrétaire-trésorière par la résolution 46-05-2020 adoptée lors de la séance ordinaire du 25 mai 2020;



**Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

**QUE** la rémunération de l'assistante secrétaire-trésorière soit fixée à 6 242,40 \$ par année.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 48-05-2020 (Remerciement Christiane Lambert, adjointe administrative)**

---

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

La Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche tient à souligner le départ à la retraite de madame Christiane Lambert après 3 ans de service à titre d'assistante secrétaire-trésorière de la RAETM. Au cours de ces années, madame Lambert s'est distinguée par l'excellence de son travail en faisant preuve de rigueur et de professionnalisme.

La RAETM remercie madame Lambert pour sa contribution professionnelle et lui souhaite une belle et heureuse retraite.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 49-05-2020 (Avis de motion règlement 116-3 – Augmentation du fonds de roulement – 350 000 \$)**

---

Madame Nathalie Ricard donne avis de motion, dépose et présente, pour adoption à une prochaine séance régulière ou spéciale, le projet de règlement 116-3 concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant de 350 000 \$.

Copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 50-05-2020 (Renouvellement du Programme d'assurance de dommages pour la période 2020-2021 (Abrogation de la résolution 35-04-2020))**

---

**ATTENDU** la résolution 35-04-2020 datée du 27 avril 2020 autorisant le renouvellement, pour la période du 1er mai 2020 au 1er mai 2021, du portefeuille d'assurances que détient la RAETM, le tout en conformité avec la proposition de la firme de courtage BFL Canada risques et assurances inc., au montant de 82 075 \$ taxes applicables en sus;

**ATTENDU QUE** le montant de la tarification en assurance crime n'était pas encore connu par la firme de courtage lors du dépôt de sa proposition de renouvellement datée du 17 avril 2020;



**Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ATTENDU** le dépôt de la proposition finale de renouvellement de BFL Canada risques et assurances inc., le 30 avril 2020;

**ATTENDU** la recommandation de monsieur Simon Julien, premier directeur principal et responsable du Service de gestion des risques et assurances de dommages de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, en date du 14 mai 2020;

**ATTENDU QUE** la prime totale annuelle s'établit dorénavant à 84 075 \$ en raison de l'ajout de la tarification en assurance crime au montant de 2 000 \$;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier la résolution 35-04-2020 pour y rectifier le montant de la prime totale annuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

**QUE** la résolution 35-04-2020 soit modifiée en y ajoutant la tarification en assurance crime au montant de 2 000 \$, portant ainsi le montant du portefeuille d'assurances que détient la RAETM à 84 075 \$ taxes en sus, le tout en conformité avec la proposition de la firme de courtage BFL Canada risques et assurances inc. datée du 30 avril 2020.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 51-05-2020 (Renouvellement du contrat (3<sup>ième</sup> renouvellement) pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration (RAETM-2017-001))**

**ATTENDU** la résolution numéro 74-06-2017, adoptée le 27 juin 2017, acceptant la soumission de la firme Bisson Conteneurs pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration pour un contrat d'un (1) an au montant de 19 017,44 \$ taxes incluses avec trois (3) options de renouvellement (RAETM-2017-001);

**ATTENDU QUE** la soumission RAETM-2017-001 couvrait la période d'une année à compter du 27 juin 2017;

**ATTENDU QUE** la soumission RAETM-2017-001 a été renouvelée pour une première année (résolution 48-05-2018);

**ATTENDU QUE** la soumission RAETM-2017-001 a été renouvelée pour une deuxième année (résolution 44-05-2019);

**ATTENDU QUE** la RAETM est satisfaite de la prestation du fournisseur;

**ATTENDU QUE** le nom de l'entrepreneur Bisson Conteneurs n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 25 mai 2020;

**ATTENDU QUE** l'article 2 des clauses administratives particulières permet de se prévaloir de la clause de prolongation pour une troisième année supplémentaire, et ce, pour une somme de 20 056,25 \$ taxes incluses, soit la valeur du contrat original précédent plus l'IPC pour la région de Montréal;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM accepte pour un troisième renouvellement d'un (1) an à compter du 27 juin 2020, la soumission pour la disposition de déchets de dégrilleur à l'usine d'épuration avec la firme Bisson Conteneurs pour un montant de 17 444,01 \$ (taxes en sus).

### ADOPTÉ

**RÉSOL. : 52-05-2020 (Adoption de soumission RAETM-2020-001 – Services professionnels pour la mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage)**

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche a procédé à un appel d'offres publique pour les services professionnels pour la mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage - Plan, devis et surveillance des travaux (RAETM-2020-001);

**ATTENDU QU'**un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 1<sup>er</sup> avril 2020;

**ATTENDU QUE** huit (8) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 5 mai 2020;

**ATTENDU QUE** la grille d'évaluation dans le cadre de l'appel d'offres mentionnée ci-haut a été approuvée par la résolution 15-02-2020 lors de la séance régulière du 24 février 2020;

**ATTENDU QUE** le comité de sélection formé selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* et du règlement numéro 118 de la RAETM a attribué le pointage final mentionné ci-bas;

Nom des soumissionnaires	Pointage final	Montant taxes incluses
GBI experts-conseils inc.	24,80	57 487,50 \$
Solumation inc.	9,50	149 467,50 \$
Les services EXP inc.	7,33	188 133,59 \$
PCI automatisation industrielle	4,31	331 990,31 \$
Consultants Mesar inc.	---	---
FNX-Innov inc.	---	---
Stantec experts-conseils ltée	---	---
WSP Canada inc.	---	---

**ATTENDU QUE** les entreprises Consultants Mesar inc., FNX-Innov inc, Stantec experts-conseils ltée et WSP Canada inc. ne se sont pas qualifiées puisque leur pointage intérimaire est inférieur à 70 points, tel qu'il est prévu à la loi (art. 573.1.0.1.1 L.C.V.);

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration de la RAETM ne peut attribuer le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**ATTENDU QUE** l'estimation des travaux est de 132 658,16 \$ (taxes incluses),

**ATTENDU** le rapport daté du 20 mai 2020 de Mme Julie Vallée, chef de division de l'approvisionnement par intérim à la Direction de l'administration et finances;

**ATTENDU QUE** le nom de la firme GBI experts-conseils inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 25 mai 2020;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'attribuer le contrat à la firme l'entreprise GBI experts-conseils inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard  
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la firme GBI experts-conseils inc. pour les services professionnels pour la mise à niveau des systèmes d'automatisation et contrôle de l'usine d'épuration et des stations de pompage pour un montant de 50 000 \$ taxes en sus.

**QUE** ladite acceptation de la soumission soit et est conditionnelle à l'approbation du règlement 121 par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La dépense sera applicable au règlement 121 une fois approuvé et selon les dispositions de l'article 544.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 53-05-2020 (Correspondances)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

**QUE** les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tels que présentées.

**ADOPTÉ**

**RÉSOL. : 54-05-2020 (Levée de la séance)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur  
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

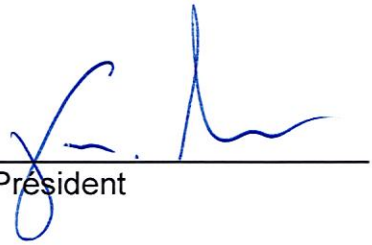


No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
secrétaire-trésorière